

les deux sociétés. Les deux concurrents ont franchi cette étape. Et tout s'est terminé le 1^{er} août de cette année, date à l'époque le marché devait être signé. Là commence l'ère moderne des retards.

Je vous prie de noter que dans mon humble requête, je prie non seulement qu'on produise le contrat mais qu'on y ajoute la formule prévue visée en page 11617 du hansard. Le passage du hansard sur lequel j'appelle l'attention de la Chambre est celui où le ministre des Approvisionnement et Services (M. Goyer) disait:

Pour ce qui est des modalités de paiement du contrat éventuel avec Lockheed, nous n'avons pas à verser de paiement initial. La formule que nous avons prévue est celle qui consiste à payer au fur et à mesure que la production s'effectue.

La Chambre serait enchantée de savoir si le ministre des Approvisionnement et Services avait lu la formule prévue. Car le 2 mars, page 11402 du hansard, le ministre de la Défense nationale affirmait ce qui suit au sujet du gouvernement:

Lorsqu'il a accepté d'acheter les avions Lockheed, le gouvernement a convenu de payer la note totale à la livraison des avions...

C'est exactement le contraire de ce qu'a dit le ministre des Approvisionnement et Services. Je ne voudrais pas laisser croire que l'un ou l'autre de ces ministres tentait délibérément d'induire la Chambre en erreur. Je ne le ferais pas en tout cas, car je ne pense pas que la Chambre leur fasse suffisamment confiance pour se laisser bernier plus longtemps. Qu'il suffise de dire qu'ils ont affirmé des choses diamétralement opposées. L'un affirme que nous allons payer ces avions conformément à une formule convenue et l'autre que nous allons payer la note totale à la livraison des avions. En d'autres termes, à en croire le ministre de la Défense nationale, le gouvernement s'attendait à ce que Lockheed assure le financement provisoire pendant trois ans. Ce qui constituerait une somme énorme, qui dépasse à mon avis de beaucoup les possibilités financières de Lockheed, même abstraction faite de ses difficultés actuelles.

Par contre, les représentants de Lockheed m'ont dit que ce système irait totalement à l'encontre des arrangements financiers que l'on prend normalement dans ce genre de contrat. Ils ont dit que l'échéancier était bel et bien précisé dans la dernière proposition faite au gouvernement en août dernier que le gouvernement a en principe accepté en annonçant sa décision d'acheter les avions. Je m'y connais très peu dans le domaine des armements et des fournitures de guerre, mais je dois dire que la version de la société Lockheed me semble assez plausible. Elle prétend avoir indiqué dans son offre définitive toutes les sommes que le gouvernement lui devrait au cours de la fabrication de l'avion et toutes les dates de paiement. Si je ne m'abuse, le premier versement est prévu pour la fin de juillet, le reste doit être versé ensuite par mensualités.

D'après ces trois documents, nous pouvons voir que le ministre des Approvisionnement et Services et Lockheed sont d'accord, mais que le ministre de la Défense nationale les contredit totalement en parlant de payer le montant intégral à la livraison. Nous voulons que ces documents soient déposés afin de permettre à l'opposition et aux Canadiens de voir qui a raison. S'il y a une formule convenue qui prévoit l'échéance des paiements mensuels, comment le ministre de la Défense nationale pouvait-il dire, comme en témoigne le hansard à la page 11402, que «le gouvernement a convenu de payer la note totale à la livraison des avions»?

En faisant cette déclaration, le ministre n'a fait que rejeter le blâme sur son équipe de négociation et, en fait,

Contrat Lockheed Corporation

sur les membres de cette équipe. C'est une attitude lamentable à mon sens. Les ministres sont responsables de tout ce qui se passe au sein de leur ministère. Si l'équipe de négociation était sous la surveillance du ministre de la Défense nationale, alors le ministre de la Défense devrait s'empresse d'accepter la totalité des responsabilités. Si le travail de l'équipe ne le satisfaisait pas, il lui fallait trouver ce qui ne va pas. S'il y a eu des malentendus ou des tromperies, c'était à lui de les découvrir et d'y remédier. S'il ne disposait pas de négociateurs compétents, il aurait dû en changer. Le ministre ne devrait pas essayer de rejeter la responsabilité sur ses subordonnés.

C'est le ministre qui a dit que le gouvernement paierait cet avion à la livraison, ce qu'un autre ministre de la Couronne nie carrément. Soit dit en passant, le ministre des Approvisionnement et Services a été tiré de ce mauvais pas par le premier ministre (M. Trudeau) dont les paroles que je vais citer figurent à la page 12436 du hansard:

... c'est le ministre de la Défense nationale qui est chargé de voir au financement et à la surveillance de l'exécution du contrat.

Il me semble qu'il est allé plus loin qu'il ne fallait pour être sûr de ne pas laisser dans l'embarras le ministre des Approvisionnement et Services et de tout laisser retomber sur le ministre de la Défense nationale. C'est là un exemple de ce qui se passe dans les coulisses du cabinet et ces manœuvres sont beaucoup trop compliquées pour un esprit simple comme le mien. En tout cas, ce qui est clair, c'est que le premier ministre estimait qu'au cas où le contrat serait défectueux, il faudrait en blâmer le ministre de la Défense nationale.

Après une séance du cabinet le 27 novembre, le ministre annonçait la nouvelle fracassante que le Canada remplacerait les appareils Argos par des appareils Lockheed à long rayon d'action au coût de 950 millions. En toute justice pour le ministre, il avait alors déclaré qu'il y aurait des frais d'intérêt supplémentaires, mais il n'avait pas dit à combien ils s'élèveraient. On s'est rendu compte plus tard qu'ils atteindraient 111 millions. Il faut lire attentivement l'annonce fracassante du ministre au sujet de la décision de rééquiper les forces canadiennes. Je dois dire que c'était une décision fort étonnante. Je peux à peine croire que le gouvernement dépensera 1 milliard pour se procurer 18 appareils sachant qu'il est peu disposé à faire des dépenses pour appuyer nos forces. En lisant les petits caractères dans l'annonce, on constate que le gouvernement ne fera effectivement aucune dépense d'ici trois ans. Il adoptera une méthode compliquée afin de transférer des fonds du budget d'exploitation au budget d'établissement, mais il se retrouvera dans le même pétrin dans trois ans.

● (1710)

Soit dit en passant, la manière d'annoncer ce contrat laisse beaucoup à désirer. J'imagine que certaines gens à la peau épaisse, comme certains de nos ministres, ont dû se dire combien nous avons l'air ridicules aux yeux du monde. A ce propos, j'aimerais citer un article écrit par Duart Farquharson et coiffé du titre «Le Canada quitte enfin le purgatoire militaire de l'OTAN». Compte tenu des événements qui se sont déroulés dans le monde depuis deux ou trois semaines, nous devrions avoir honte de la façon dont nous nous sommes présentés en décembre dernier lorsque le ministre s'est empressé, immédiatement après avoir fait son annonce, de se rendre en Europe pour y encaisser les platitudes de l'OTAN. L'article déclare:

L'OTAN a accueilli avec joie mardi le retour du Canada dans ses bonnes grâces militaires lorsque le ministre de la Défense James